

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU

22 décembre 2015

L'an deux mil quinze et le 22 décembre le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES ROCHES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. DURANT Grégoire, Président.

Présents : DURANT Grégoire - COINCENOT Yves - ROLLAND Michel — GOUNAND Alain -
- MONTRELAY Stéphane

Excusés : - REGAZZONI Marc - MONTIGNON Eric - ROY Régis

Ordre du jour :

- *Vote des taxes*
- *Offre de prêts*
- *Lancement consultation travaux réhabilitation Rans*
- *Questions diverses.*

✓ Vote des taxes

M. le Président rappelle en préalable que compte tenu du programme de travaux 2016, il sera nécessaire de recourir à un prêt à hauteur de 500 000 € environ.

Dans ces conditions il est nécessaire d'augmenter sensiblement le prix de l'assainissement et de poursuivre cette hausse comme les années précédentes de façon progressive. M. le Président rappelle que les charges du SIAR ne diminuent pas (EDF, gestion de la station, entretien des réseaux, etc...) et qu'en parallèle la consommation de l'eau a tendance à baisser impactant de fait les seules recettes du SIAR.

Après débat et compte tenu des projets programmés les membres du SIAR à l'unanimité des présents décident de fixer les taxes de la manière suivante :

- Part fixe : 50 €
- Part variable : 1,47 €
- Taxe agence de l'eau 0.16 €
- Raccordement à l'égout : 1 600 €

✓ Offre de prêts

Compte tenu du programme de travaux il sera nécessaire dans le cadre du BP 2016 de recourir à un emprunt. Suite à la consultation auprès de plusieurs banques, la charge annuelle pour un tel prêt peut être estimée à 30 000 €.

M. le Président propose de surseoir au choix de la banque et réalisera un planning prévisionnel des besoins de financement pour des déblocages partiels. La question du rachat des autres prêts à taux élevés se pose également.

✓ **Lancement consultation travaux réhabilitation Rans**

Suite aux études préalables réalisées par le cabinet IRH, les membres du SIAR valident les projets et décident de lancer la consultation des entreprises en janvier pour pouvoir engager les travaux dès le printemps 2016.

Compte tenu des contraintes budgétaires et des priorités techniques les membres du SIAR, après débat, décident de lancer la consultation de la manière suivante :

1 - Travaux rue des Tremblots : (estimation 125 000 €)

Le passage caméra a montré l'intérêt de refaire l'ensemble de la canalisation dont l'état est jugé médiocre sur la partie haute. Les élus valident ce scénario pour le projet, avec rénovation de partie en tranche conditionnelle. Les travaux place de la mairie sont inclus en tranche ferme.

M. Montrelay rappelle qu'il faut signer une convention avec l'aménageur pour sa participation qu'il a accepté à hauteur de 25 000 €. Les membres du SIAR autorisent le Président à signer cette convention de participation financière.

2 - Réalisation de l'exutoire du Déversoir d'Orage (DO) grande rue : (estimation 115 000 €)

Lancement de la consultation sur la base de l'AVP validé en séance du 28 septembre, scénario de rejet au Doubs.

3 - Création réseau rue de la Fontaine :

Les travaux rue de la fontaine seront décalés en 2017. Pas de consultation mais validation du projet (réalisation d'un poste de refoulement).

✓ **Question diverses**

Compte tenu du travail qui a été réalisé par Karine et Delphine pour remettre en ordre l'ensemble des problèmes informatiques, de facturation, et autres dysfonctionnements, M. le Président souhaite souligner l'implication des secrétaires et propose de leur accorder une prime exceptionnelle de 50 € pour Karine et 150 € pour Delphine.

Les membres du SIAR après délibération valident ces deux primes.

La séance est levée à 20h00

Fait à Dampierre, le 28-12-2015

Le Président

**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement des ROCHES**
Grégoire DURANT, Chemin du Tissage
39700 DAMPIERRE